

**Le sénateur Stollery:** Le sénateur Murray aurait-il l'obligance de répondre à la première partie de ma question? Trouve-t-il normal qu'un comité parlementaire siège et prenne des décisions alors que les deux partis n'y sont pas représentés?

**Le sénateur Flynn:** Bien sûr.

**Le sénateur Frith:** Il en va de même pour la Chambre des communes.

**Le sénateur Perrault:** Alors, laissons le gouvernement voter à la Chambre des communes sans se préoccuper de la sonnerie, d'accord?

**Le sénateur Frith:** Et laissons le sénateur Murray créer le précédent.

**Des voix:** Règlement!

**Le sénateur Murray:** Le sénateur Murray tient avant tout à se conformer strictement au Règlement.

**Des voix:** Bravo.

**Le sénateur Perrault:** J'aimerais dire au sénateur Murray...

**Le sénateur Flynn:** Asseyez-vous!

**Le sénateur Smith:** Asseyez-vous!

**Le sénateur Perrault:** ... qu'il ne respecte pas les traditions du Parlement. C'est une attitude typique des conservateurs que d'empêcher la démocratie parlementaire de s'exercer.

**Des voix:** Règlement!

**Le sénateur Flynn:** Asseyez-vous!

**Le sénateur Perrault:** Typiquement conservateur! C'est typique d'eux! Museler le Parlement, voilà ce que vous cherchez à faire.

**Des voix:** Règlement!

**Le sénateur Perrault:** C'est ce que vous cherchez à faire. Vous employez une arme contre le Parlement, pour le détruire.

**Des voix:** Règlement!

• (2040)

**Son Honneur le Président:** A l'ordre.

**Le sénateur Perrault:** Le sénateur Murray prétend avoir raison en ce qui a trait à la procédure. Mais sa façon d'agir en ce qui concerne le comité mixte va à l'encontre de toutes nos traditions parlementaires et de la procédure instituée au Parlement.

**Le sénateur Flynn:** Cessez de dire des âneries.

**Le sénateur Smith:** Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement. Si le leader de l'opposition s'obstine à se rendre ridicule pour faire respecter le décorum...

**Le sénateur Perrault:** Vous avez dit le «leader de l'opposition».

**Le sénateur Smith:** ... et l'ordre au Sénat, nous devrions l'en empêcher.

**Le sénateur Perrault:** Vous avez dit le «leader de l'opposition».

**Le sénateur Smith:** Il est inutile de faire l'idiot chaque jour.

[Le sénateur Murray.]

**Le sénateur Godfrey:** Honorables sénateurs, j'aimerais préciser brièvement la question de savoir si l'opposition doit être circonspecte. Lorsque nos membres se sont réunis pour se constituer en comité, M. Nielsen, qui était présent, a proposé une motion portant que nous ne puissions pas tenir de séances sans que des représentants des deux partis soient présents.

**Des voix:** Bravo.

**Le sénateur Godfrey:** J'ai signalé que notre comité n'avait pas montré le moindre esprit de parti pendant sept ou huit ans, que nos délibérations n'avaient jamais été empreintes de partialité politique, et que, pour cette raison, j'estimais que nous ne devions pas exiger cela. La motion de M. Nielsen a été jugée irrecevable, et tout va pour le mieux depuis sept ou huit ans. La seule condition pour avoir quorum, c'est qu'un sénateur et un député soient présents, et tout marche très bien.

**Des voix:** Bravo.

**Le sénateur Guay:** Honorables sénateurs, si nous devons adopter la façon de procéder que préconise le sénateur Murray, je suis sûr que la Chambre des communes pourrait se prononcer maintenant et régler la question.

**Le sénateur Flynn:** Ce n'est pas votre affaire.

## PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

### LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

L'ANNÉE-RÉCOLTE 1982-1983—LE VERSEMENT INITIAL

**L'honorable Joseph-Philippe Guay:** Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, dont je l'ai prévenu. Il sait sans doute que c'est l'époque de l'année où le ministre fait d'habitude ses recommandations aux agriculteurs à la veille des semailles. Jusqu'à l'année dernière, il annonçait son prix pour l'année-récolte à venir. Comme il importe beaucoup aux agriculteurs en général, et à ceux de ma région en particulier, de savoir ce que seront les versements initiaux avant les semailles, le ministre pourrait-il nous dire quelles sont ses intentions à cet égard?

**L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé):** Honorables sénateurs, je remercie le sénateur de m'avoir posé cette question. Je vais lui fournir quelques renseignements pour la replacer dans son contexte. Il est exact qu'en annonçant, au mois de juillet de l'année dernière, le prix de base de 1981-1982, nous avons abandonné une pratique employée depuis une décennie. Il y a deux ans, j'ai annoncé les cours initiaux pour 1980-1981 au mois de mars comme d'habitude. Les exploitants agricoles se sont plaints qu'ils étaient trop bas, bien qu'à cette époque ils aient certainement reflété les conditions du marché mondial.

Les cours mondiaux se sont améliorés au mois de juillet et j'ai donc pu annoncer une augmentation du prix initial pour 1980-1981. Les prix ont continué à monter et j'ai pu annoncer un autre relèvement des prix initiaux pour 1980-1981 et opérer un rajustement.